

Compte rendu de la réunion de Bureau du 12.10.2018

Présent : Lucie Archenault, Tony Ezan, Baptiste Bourillon, Mustapha El Bakri, Didier Durand, Michel Germain, Alain et Aurore Dubois, Christophe Biet, Nathalie Bourreau

Excusé : Mickael Legueulle

Début de Séance à 20h30

Ordre du jour :

1. Maintien au club des athlètes étudiant post bac
2. Stage caillettes
3. Date et organisation de l'Assemblée Générale
4. Sécurité et travaux des équipements du gymnase et du stade
5. Questions diverses

Déroulement :

1. Maintien au club des athlètes étudiant post bac

On note que les athlètes partant faire des études loin d'Amilly/Bellegarde ont tendance à changer de club après quelques années d'éloignement. Certains clubs ne sont pas véritablement ouverts à l'idée d'accueillir des athlètes non licenciés chez eux.

Cette année des parents d'athlètes sepabistes ont déjà versé de manière volontaire une somme au club d'accueil. C'est une solution pour ne pas perdre d'athlètes. En revanche nous ne souhaitons pas la proposer systématiquement. Notre président étudierais la question dans la mesure où un club d'accueil ferait une demande écrite. Dans certains cas des athlètes pourraient, en contrepartie de leur accueil, aider les clubs en encadrant des groupes d'enfants. Mustapha, suggère également de faire une lettre écrite pour demander l'accès aux athlètes sepabistes sur les stades utilisés par d'autres clubs.

2. Stage caillettes

Pour rappel, le week end du 17 & 18 Novembre se déroulera le traditionnel stage des caillettes.

Le stage débutera à 9h samedi matin et s'achèvera à 17h le dimanche.

Un montant de participation provisionnel est estimé à 20€/ athlète, sur une base historique. Une telle participation couvre une partie des frais et laisse à la charge du club un montant approximatif de 500€. La Sepab assume seule ces coûts. Pour cette édition il

est convenu que la Sepab demandera aux J3 une participation au prorata du nombre d'athlètes d'Amilly par rapport à ceux de la Sepab.

La capacité d'accueil est de 33 places au total, information à vérifier auprès d'Etienne. A cela, il est nécessaire de veiller à la répartition garçon/fille dans les chambres pour les athlètes.

Une prévision des équipes d'organisation à été faite :

- Volet technique : Tony Ezan (responsable), Thomas Dufresnes, Laurent Bourdaux, Idir Asram
- Volet Logistique : Christophe Biet, Marie-Claude Asselin, Mustapha El Bakri, Lucie Archenault

L'année dernière les téléphones portables avaient été déposés en sécurité à l'arrivée au stage et réstitués au départ du stage. L'opération sera reconduite afin que les stagiaires puissent échanger entre eux par une communication orale directe et se concentrer sur les relations sociales physiques.

Les documents d'inscription et un message d'avertissement seront à mettre sur le site internet.

3. Date et organisation de l'Assemblée Générale

Les dates proposées par Etienne, sont le 30/11 et le 14/12. Nous choisissons le 30/11. Le bulletin doit être fini pour le 19.11

- Page de garde et troisième de couverture: Etienne
- Mot du président : mouss
- Fonctionnement : Bat
- Compta : Aurore
- Section Loisir : Nath gym et mouss marche nordique
- Hors stade : Etienne
- Colloque : Lulu
- Stage des caillettes : Christophe
- Duo Athlé : Bat
- Baby Athlé : Carole ?
- EA : Carole ?
- Compétition : Tony et lulu
- Tableau d'honneur : Carole
- Récompense : Tony
- Records : Michel
- Remerciement : Etienne

Après l'A.G. un repas sera organisé. Traditionnellement l'organisation de celui-ci se fera par la participation de chacun en confectionnant un plat qu'il partagera.

Prévoir les invitations pour les communes et partenaires de la Sepab.

4. Sécurité et travaux des équipements du gymnase et du stade

La commune, à travers sa commission de sécurité, nous somme de détacher de la structure du gymnase les racks maintenant les poids de musculation. D'après Tony et Baptiste les fixations empêchent simplement les racks de tomber, mais ne supportent en rien la charge de l'ensemble.

Les travaux du stade semblent en progression avec l'établissement de certains devis par la commune.

5. Questions diverses

- Mustapha note que l'on a reçu une subvention d'aide aux licences de 800€ de la part du conseil départemental.
- Il y'a un besoin de commander des marteaux de découverte (légers) et des vortex. Tony s'en occupe
- Tony soulève le rôle de certains membres Sepabistes qui s'impliquent dans l'encadrement de certains groupes. Il s'agit de parents ou de jeunes. Il demande s'il n'y aurait pas possibilité de créer une certification ou un diplôme interne, car aucune formation fédérale n'est possible avant 18 ans. Mustapha note que cela n'aurait aucune valeur, en revanche pour valoriser ces implications importantes pour la vie du club, des remerciements/félicitations pourraient avoir lieu lors des A.G. de club.
- Tony soulève la question de la prise en charge de l'inscription à certaines courses pour les athlètes hors stade. Mouss et aurore, disent qu'il ne faut pas faire d'effort particulier car la licence est déjà intéressante sur le plan tarifaire. De plus ces athlètes participent très peu ou pas du tout aux épreuves qui rapportent des points au club et ne sont pas toujours engagés sur les compétitions par équipe.
- Michel Germain transmet la remarque d'une adhérente qui fait part que le site internet est plus lent que le précédent.
- Lucie nous précise qu'il y'a 129 inscrits à ce jour, mêmes si certains éléments sont manquant (certificats médicaux/questionnaire santé, ou paiements).

Fin de Séance à 21h45

La prochaine séance se tiendra probablement le 8.11.2018 à 20h au local de la Sepab.